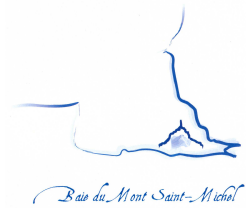


Les forums de la Baie

"Quelle Baie voulons-nous demain ?"



Lundi 27 mars 2006 à Ducey

- SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

1. Quel développement touristique sur la Baie ?

Proposition du groupe

- Autoriser la découverte de la Baie par les airs, en régulant le nombre.
- Ne pas freiner le développement de l'arrière-pays en le gardant trop rural : favoriser l'accueil des touristes en s'ouvrant vers l'extérieur.
- Ne pas créer la ligne à très haute tension => préserver les paysages qui font l'attractivité de la Baie.
- Créer des activités touristiques liées à la Baie, en évitant les projets surdimensionnés (ex : St Martin de Landelles). Activités en cohérence avec le territoire (ex : traversées de la Baie).
- Voie verte pour les vélos : favoriser les itinéraires en site propre.
- Créer des réseaux pour découvrir la Baie. Complémentarité à créer, isolement et individualisme des acteurs à dépasser.
- Maintenir les activités touristiques et offrir des capacités d'accueil toute l'année : accueil, logement, restauration...

Débat

- Pourquoi travailler toute l'année alors que la saison est faite en 2 mois ? Tendance de plus en plus à l'étalement de l'activité sur toute l'année.
- Développer des activités en mer.

2. Comment concilier habitat traditionnel et habitat nouveau sur le territoire ?

Proposition du groupe

- Le coût conditionne le nouvel habitat (VRD). Il faut donc densifier mais éviter les « morceaux de sucre ».
- Veiller à la qualité architecturale. Canaliser avec des contraintes ou liberté totale ?
- Des sites à protéger dans les PLU, site classé... Sites remarquables qui ont la vue sur le Mont et la Baie par exemple.
- Secteur d'Avranches sous forte pression immobilière.
- La ligne à très haute tension et son impact dans le paysage => rôle levier de l'Association Interdépartementale ?
- Intégration paysagère des constructions nouvelles. Ex du pré-verdissement en Angleterre.
- Volet paysager des permis de construire à faire respecter. Rendre obligatoire le certificat de conformité.

Débat

- Application de la loi littoral. Contraintes fortes pour les communes littorales.
- Enquête pour répertorier les sites remarquables pour valoriser la Baie via des paysages remarquables.
- Approfondir la question du volet paysager des permis de construire.

3. Quels place et rôle de l'agriculture en Baie ?

Proposition du groupe

- Une agriculture respectueuse de l'environnement : remembrement, qualité de l'eau...
- Evolution qui doit tenir compte de l'économie de marché. Reconversion ou diversification à accompagner.
- Valorisation des productions locales avec des circuits courts (pommes, foies gras...). Accorder une place importante à l'agriculture artisanale et de qualité. Produits de qualité liés à la Baie et à son image.
- Former les agriculteurs et changer les mentalités.
- Aider les jeunes via l'injection d'aides. Autres mesures incitatives à envisager.
- Favoriser la cohabitation de l'agriculture et d'un tourisme de qualité, également avec les autres habitants. Cohabitation qui doit aller dans les deux sens.
- Inciter à la mise en œuvre de bâtiments d'exploitation de qualité.
- Entretien des paysages à faire par les agriculteurs ?

Débat

- Les jeunes agriculteurs et le mode de vie actuel (35 heures, célibat, mise aux normes...).
- Difficulté du maintien des jeunes sur les exploitations.
- Disparition de l'agriculture sur le littoral : mise aux normes difficiles du fait de la loi littoral.

4. Quelles protection et valorisation de la ressource en eau ?

Proposition du groupe

- Replanter des haies pour retenir l'eau.
- Eviter l'excès des remembrements.
- Favoriser la récupération de l'eau de pluie (particuliers, collectifs et collectivités).
- Respecter les dosages des produits utilisés : agriculteurs, industriels et particuliers.
- Sensibiliser les enfants aux économies d'eau et au respect de l'environnement.
- Respecter les retenues d'eau qui ont une fonction régulatrice et leur trouver une utilisation touristique
- Diversité de l'agriculture : favoriser des cultures nécessitant moins d'eau.

Débat

- Qualité de l'eau de la mer.
- Accélérer la mise en place des SAGE.
- Contradictions permanentes entre les outils mis en place, les décisions européennes et les pratiques des agriculteurs.